



DTL/STICT/MISC/2019/3
(19/41gd)

NOTIFICATION

Commission de la science et de la technique au service du développement Vingt-deuxième session

Genève, 13-17 mai 2019

La vingt-deuxième session de la Commission de la science et de la technique au service du développement se tiendra à Genève, du 13 au 17 mai 2019. La Commission abordera deux thèmes prioritaires : a) les incidences des changements technologiques rapides sur le développement durable ; et b) le rôle de la science, de la technologie et de l'innovation dans l'édification de sociétés résilientes, notamment par la contribution des sciences citoyennes.

La Commission se penchera également sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information. Des exposés seront en outre présentés sur les examens de la politique de la science, de la technologie et de l'innovation en cours. Des représentants de gouvernements, de la société civile, du secteur privé et d'organisations internationales participeront à la session.

La session s'ouvrira le lundi 13 mai 2019, à 10 heures, dans la salle XVII du Palais des Nations. La première journée débutera par une cérémonie d'ouverture, suivie de deux réunions de haut niveau : la première, intitulée « Donner des moyens d'action aux populations et assurer l'inclusion et l'égalité : la contribution de la science, de la technologie et de l'innovation » (le matin) ; et la deuxième, intitulée « Les incidences des changements technologiques rapides sur le développement durable » (l'après-midi).

Une réunion de haut niveau sur « les progrès accomplis dans la mise en œuvre des résultats du Sommet mondial sur la société de l'information aux niveaux régional et international » aura lieu dans l'après-midi du 14 mai.

Le texte de la note verbale correspondante, envoyée depuis New York par le Secrétaire général de l'ONU, est joint pour information. La liste des États membres de la Commission est également jointe à la présente note.

Les États membres sont encouragés à se faire représenter au niveau ministériel aux réunions de haut niveau. La CNUCED prendra en charge les frais de voyage (mais non les indemnités journalières de subsistance) d'un représentant de chaque membre de la Commission.

Les organisations internationales et les États membres de la CNUCED qui ne sont pas membres de la Commission peuvent participer à la session en qualité d'observateurs, étant entendu que les frais de participation seront à la charge des autorités de leur pays. Nous vous serions reconnaissants d'indiquer au secrétariat avant le **8 avril 2019** la composition de votre délégation et le nom de la personne ou du service à contacter pour la session, afin que les mesures nécessaires puissent être prises pour permettre la participation de vos représentants.

Inscriptions et désignations

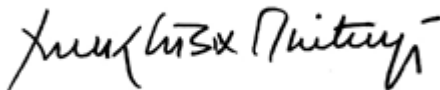
Les inscriptions doivent se faire en ligne, en cliquant sur le lien : [Commission on Science and Technology for Development](#). Le nom des experts désignés et les communications concernant la représentation à la réunion doivent être envoyés au secrétariat de la CNUCED, Section de la science et de la technologie, Division de la technologie et de la logistique, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 ; télécopieur : +41 22 917 0052 ; courriel : stdev@unctad.org.

Logistique

Avant d'entrer dans le Palais des Nations, les participants devront retirer un badge au Service de la sécurité et de la sûreté de l'ONU, portail de Pregny, 14, avenue de la Paix. Le Service de la sécurité est ouvert de 8 heures à 17 heures. En raison des mesures de sécurité en vigueur, il est vivement conseillé aux participants de s'y rendre avant 9 heures afin d'accomplir les formalités et d'arriver à temps pour l'ouverture de la session, qui se tiendra dans le bâtiment E du Palais. Les participants sont priés de se munir de leur passeport ou de leur carte d'identité nationale. Les taxis n'étant pas autorisés à pénétrer dans l'enceinte du Palais des Nations, les visiteurs devront se faire déposer au portail de leur choix. Par ailleurs, aucun bagage n'est autorisé dans l'enceinte du Palais, sauf autorisation spéciale du Service de la sécurité et de la sûreté.

Informations complémentaires et correspondance

Toute question relative à la vingt-deuxième session de la Commission doit être adressée à M^{me} Shamika Sirimanne, Directrice de la Division de la technologie et de la logistique, ainsi qu'à M^{me} Dong Wu, Cheffe de la Section de la science et de la technologie, Division de la technologie et de la logistique, courriel : stdev@unctad.org ; téléphone : +41 22 917 4171 ; télécopieur : +41 22 917 0052.



Mukhisa Kituyi
Secrétaire général de la CNUCED

22 mars 2019

**États membres de la Commission de la science et de la technique
au service du développement**

<i>Membres</i>	<i>Expiration du mandat le 31 décembre</i>
1. Afrique du Sud	2020
2. Allemagne	2020
3. Arabie saoudite	2020
4. Autriche	2020
5. Belgique	2022
6. Botswana	2022
7. Brésil	2020
8. Burkina Faso	2020
9. Cameroun	2020
10. Canada	2022
11. Chili	2020
12. Chine	2022
13. Cuba	2022
14. Equateur	2020
15. Égypte	2022
16. El Salvador	2020
17. États-Unis d'Amérique	2022
18. Éthiopie	2022
19. Fédération de Russie	2020
20. Finlande	2020
21. Hongrie	2020
22. Iran (République islamique d')	2022
23. Japon	2020
24. Kazakhstan	2020
25. Kenya	2022
26. Lettonie	2022
27. Libéria	2022
28. Mexique	2020
29. Népal	2022
30. Nigéria	2020
31. Oman	2022
32. Portugal	2020
33. République démocratique du Congo	2020
34. République dominicaine	2022
35. Roumanie	2022
36. Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	2022
37. Serbie (République de)	2020
38. Suisse	2020
39. Thaïlande	2022
40. Turkménistan	2020
41. Turquie	2022